MISE À JOUR EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATIONS



Durabilité de l'environnement

Au début du mois de janvier, le Dr Giuseppe Fuda, président de la SCA, accompagné de Vanessa Foran, directrice générale de la SCA, a rencontré l'équipe de la carboneutralité d'Environnement et Changement climatique Canada. Le plan de carboneutralité du Canada, exigé en vertu de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* (2021), engage le pays à atteindre des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles d'ici 2050. À la suite de la discussion, la Dre Joanna Fifen, présidente de la Section de la durabilité de l'environnement de la SCA, a été conviée à participer à un groupe de travail sur la carboneutralité dans les soins de santé pour aider les décideurs à atteindre l'objectif de carboneutralité du Canada.

De plus, au début de l'année, avec le soutien de la Section de la durabilité de l'environnement, la SCA a fait une demande d'évaluation du desflurane au titre du paragraphe 76(1) de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) (2023). La SCA demande ainsi officiellement aux ministres fédéraux de l'Environnement et de la Santé d'évaluer une substance pour déterminer si elle satisfait aux critères énoncés à l'article 64 de la LCPE.

Nouveau cadre de représentation de la SCA

La SCA a récemment publié un nouveau cadre de représentation, qui décrit nos efforts ciblés de représentation dans les domaines de la qualité et de la sécurité des patients, de l'accès aux soins et de la durabilité de l'environnement, tous appuyés par l'équipe chargée de la sensibilisation du public. Nous avons également réorganisé nos mises à jour en matière de représentation afin qu'elles soient classées par sujet et plus faciles à trouver sur **notre site Web**.

Rencontres à venir avec les décideurs politiques

Le Dr Fuda, président de la SCA, et Vanessa Foran rencontreront le ministère de la Réduction des formalités administratives à la fin mars et travaillent maintenant de concert avec Global Public Affairs afin d'organiser une rencontre avec les parlementaires à la suite du Congrès annuel à Ottawa.